

Table with subscription rates for 1 An, 6 Mois, 3 Mois, 1 Mois for US and Foreign.



Table with subscription rates for 1 An, 6 Mois, 3 Mois, 1 Mois for US and Foreign.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRAIRE

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES ARTS

86ème Année

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 13 MARS 1913

1er Septembre 1827

UN DRAPEAU DÉCORÉ

Hommage aux tirailleurs sénégalais

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'un des premiers décrets signés par le nouveau président de la république avait été un acte de justice, un acte de réparation patriotique et de reconnaissance nationale...

Les Sénégalais, c'est la bravoure, le dévouement, la fidélité même. Lisez les pages éloquentes que leur ont consacrées les hommes qui les ont commandés et qui ont pu apprécier leurs vertus...

Depuis de longues années, le Sénégal, le Soudan, l'Afrique équatoriale sont le théâtre des incessants exploits des tirailleurs sénégalais. Il n'est pas de hauts faits qu'ils n'aient accomplis simplement, sans penser plus loin, comme la chose la plus naturelle du monde...

Un jour, le sergent sénégalais Assek-Sor avait été chargé, avec une douzaine de tirailleurs, d'escorter de Bamoula à Kita un convoi de mulets transportant cent mille francs en argent...

Cette attitude du chef encourage les tirailleurs survivants; ils se battent comme des lions, cherchant à la baïonnette, fusillant, éviscérant, assommant si longtemps et de si bonne façon que les cavaliers ennemis finissent par tourner bride et disparaître dans le lointain...

morant quelque haut fait, il n'est pas un seul régiment qui ne soit en droit de réclamer le croix de la Légion d'honneur et qui ne l'ait amplement méritée. Mais, en cette matière comme en d'autres, il faut savoir se borner. Comme on ne peut décorer tous les drapeaux de l'armée française, il est naturel qu'on choisisse pour un tel honneur ceux dont les états de services brillent d'un éclat tout particulier. N'est-ce pas le cas du 7e régiment de tirailleurs sénégalais?

LE TROU À GRÈVE

Un bûcheron, qui passait au matin le long du Trou à Grève - une ancienne carrière de sable envahie par les eaux - découvrit sur la rive piétineuse un fusil chargé et un képi de garde-chasse.

Sans chercher plus, il courut au village prévenir les autorités. Une heure plus tard, on tira de l'eau profonde le cadavre de garde-chasse Anquetin, avec un pavé aux pieds et un gouteau dans le cœur.

Anquetin, un ancien soldat d'Afrique, gardait depuis trente ans le domaine du comte Horly. Il vivait seul. C'était un vieillard taciturne, maladif, âpre et très pieux.

Il avait certainement péri sous les coups d'un de ces braconniers dont il se vantait d'être l'ennemi acharné. Il en avait fait connaître beaucoup, dans sa longue carrière. Il poursuivait particulièrement de sa rançune un nommé Gitard, qu'il n'avait jamais pu pincer en flagrant délit.

Le gendarmier, prévenue par téléphone, descendit le matin même chez Gitard. Il était encore aux champs. Sa femme, vivement pressée, avoua qu'il s'était absenté la nuit précédente. Interrogé dès son retour, il commença par affirmer qu'il n'avait pas quitté sa maison du soir au matin. Mais, comme on lui opposait le témoignage de sa femme, il se troubla et reconnut qu'il avait posé pendant la nuit des collets dans les bois d'Horly.

Cette attitude confirma les premiers soupçons. En vain, lorsqu'on les lui fit brusquement connaître, il hurla son innocence, prétendit même qu'il ignorait jusqu'à la mort du garde-chasse. Convaincus de sa culpabilité, les gendarmes le gardèrent à vue jusqu'à l'arrivée du juge d'instruction.

Ce juge s'appela Tassu. C'était le plus honnête homme du monde. Il tremblait d'inculper un innocent. Mais il redoutait plus encore d'innocenter un coupable. Plein de modestie et de circonspection, il se défiait de lui et plus encore des autres. Evidemment, l'opinion publique, les gendarmes, l'attitude trouble de Gitard, ses contradictions, ses menaces contre la femme dans sa déclaration de mort, il prouva son innocence grâce au témoignage de son père, de sa sœur et d'une tante.

fait de l'accusé et le triomphe du juge. Aussi M. Tassu, plein de scrupules, résolut-il de le rechercher. Toutefois, dans son ferme espoir de le trouver, il envoya Gitard en prison, afin d'empêcher sa fuite et de l'avoir toujours sous la main. Son enquête fut minutieuse. Le sol piétiné, au bord du Trou à Grève, ne livra pas son secret, car le gravier n'avait pas gardé la trace des pas. Toutefois, il attestait la lutte entre l'assassin et la victime. Le couteau fut retrouvé par le boucher du village; on le lui avait dérobé quinze jours plus tôt. Quant à la corde qui liait au pavé les chevilles de la victime, l'assassin l'avait prise au bateau amarré au Trou à Grève.

Si aucun de ces indices ne désignait nettement Gitard, tous pouvaient s'appliquer à lui, voilà ce dont le juge Tassu essayait de convaincre le prévenu. Il ne parvenait qu'à se convaincre lui-même. Non pas qu'il y mit de la partialité, mais la voix publique réclamait un coupable. Pourquoi en chercher un par le monde, quand il en tenait un en prison? Allait-il, pour le bon plaisir d'un braconnier, passer par un incapable? Et puis les dénégations virulentes de Gitard finissaient par l'irriter.

On ne le roulait pas. Il le fit bien voir. Ses conclusions furent vigoureuses. Il traça du drame un tableau net comme une scène de cinéma. Gitard a prémédité son crime. Il déroba le couteau du boucher, dont il est le client habituel. Au bord du Trou à Grève, il coupe l'amarré du bateau, il y attache un pavé, puis il guette le garde-chasse, se jette sur le vieillard, le désarme et lui plonge la lame au cœur. Ainsi pas de bruit, pas de détonation. La victime est ligotée, poussée dans l'eau profonde. Il semble que l'assassin ait pris toutes ses précautions, que le forfait doive rester impuni. Heureusement, la justice veille...

Le juge Tassu venait d'achever son lumineux rapport, quand il reçut une étrange lettre d'Algérie. Elle était adressée par Anquetin à son frère, qui avait servi comme lui en Afrique, mais qui s'y était fixé. Le vieux garde-chasse se confessait. Il était seul. Bienôt il devrait cesser son service. D'atroces douleurs, suites d'une maladie contractée aux colonies, lui rendaient l'existence intolérable. Il allait se tuer. Seulement, il était pieux. Il voulait des funérailles religieuses. Puisque l'église condamnait le suicide, il simulerait un crime. Il jetterait son fusil, pour feindre une lutte, puis, le dos au gouffre, un pavé aux pieds, il se frapperait d'un coup de couteau...

Le frère d'Anquetin, lisant dans les journaux l'arrestation de Gitard, avait cru devoir envoyer cette lettre au magistrat instructeur. Le juge Tassu médita longuement. En somme, il n'y avait pas eu crime, il n'y avait pas eu assassin. Il n'avait donc pas laissé échapper le coupable. Son honneur professionnel était sauf. Il fut donc magnanime. Il rendit Gitard à la liberté, après quarante-six jours de prévention. Mais, pour que son séjour en prison ne fût pas du temps perdu, il lui en montra l'enseignement. Oubliant sa propre erreur, il lui dit: Vous voyez, Gitard, le danger d'une conduite irrégulière et des propos inconsidérés. Votre braconnage et vos menaces contre l'infortuné Anquetin vous ont mené jusqu'au seuil des assises...

PAUL McKINNEY Est acquitté de l'accusation de meurtre porté contre lui. Greensburg, Lnc., 12 mars. - Après 15 minutes de délibération un jury a acquitté Paul McKinney, accusé d'avoir assassiné Beasley Bickham, une femme de couleur. Quoiqu'il fut impliqué par la femme dans sa déclaration de mort, il prouva son innocence grâce au témoignage de son père, de sa sœur et d'une tante.

FRANCE

Arrestation d'un Anarchiste

Paris, 12 Mars. - Le bandit anarchiste Lacombe, que la police a cherché dans toute la France pendant plusieurs mois, a été arrêté hier après midi, pendant qu'il se promenait à la foire de La Villette. On le recherchait pour l'assassinat de M. Duret, éditeur de la Libre Pensée, un journal anarchiste.

Quand la foule apprit l'arrestation de Lacombe, un grand nombre de passants essayèrent de s'emparer du bandit anarchiste dans le but de le lyncher. Grâce à l'intervention de plusieurs agents il put être conduit sain et sauf au poste de police. Là il fut interrogé par le commissaire, M. Drioux, auquel il avoua avoir tué Duret, ainsi que le directeur du bureau de poste de Bezons et un employé de chemin de fer d'Orléans.

Au moment de son arrestation Lacombe avait en sa possession une petite bombe de dynamite, deux cartouches de dynamite, deux pistolets automatiques de gros calibre et une forte quantité de munitions.

BALKANS

Belgrade, 12 Mars. - Les alliés des états des Balkans ont consenti d'accepter la médiation des puissances mais à des conditions qui paraissent inacceptables. Suivant un avis non officiel les alliés ne feront la paix que si les Turcs rendent la forteresse d'Andrinople et celle de Scutari. La cession des îles de la Mer Egée ainsi que le paiement d'une indemnité de guerre font également partie des conditions.

Constantinople, 12 Mars. - Shukri Pacha a envoyé aujourd'hui un télégramme sans fil disant qu'il ne pouvait résister qu'une semaine de plus. Shukri, qui depuis plusieurs mois a soutenu le siège contre les centaines de canons Serbes et Bulgares, a informé le gouvernement ottoman qu'il était à bout de vivres et de munitions, tandis que la maladie, principalement le scorbut et la dysenterie faisaient des ravages dans les rangs des défenseurs.

Le commandant de la forteresse après une brave résistance, demanda que les négociations pour la paix soient activées ou bien qu'un effort soit tenté pour secourir la place. Le ministère turc est d'opinion contraire et il sera difficile de répondre à l'appel désespéré du commandant de la forteresse assiégée.

L'assassinat de Nazim Pacha a causé beaucoup de division parmi les membres du gouvernement et la situation intérieure de la Turquie est de ce fait, assez inquiétante.

ITALIE

Un amiral se bat avec le ministre de la marine.

Rome, 12 mars. - Une bataille à coups de poings qui a eu lieu dans les rues de Rome entre l'amiral Pascualle Cattolica, ministre de la marine, et l'amiral Gozzo, dernièrement mis à la retraite, a causé beaucoup de bruit. L'amiral Gozzo, en rencontrant le ministre de la marine dans la rue lui donna une gifle. L'amiral Cattolica riposta à cette attaque et la bataille continua jusqu'à ce qu'on arrête l'amiral Gozzo.

Ce dernier pour expliquer son agression dit qu'il a été injustement mis à la retraite. Son linge volé M. Edwin J. Ganaway, demeurant rue St. Claude, No. 2371, s'est plaint à la police hier soir qu'un voleur s'était introduit dans sa chambre pendant la journée d'hier et que le filou lui avait emporté du linge valant \$10. La police, comme par habitude, fait une enquête.

ALLEMAGNE

Le gouvernement Allemand désapprouve l'ardeur chauvine de certains journaux.

Berlin, 12 mars. - Le gouvernement allemand a publié hier une circulaire désapprouvant l'attitude gallophobe de la presse allemande en général, déclarant que certains articles avaient provoqué des troubles internationaux. Cette circulaire désavoue également un article de la Gazette de Cologne disant que la France était l'instigateur de tous les troubles de l'Europe. Cet article suivant la presse étrangère avait été inspiré par le gouvernement allemand.

MEXIQUE

Deux états se séparent de la République.

Nogales, Ariz., 12 mars. - L'état de Sinaloa, au sud de la Sonora, s'est révolté ouvertement contre le gouvernement national et a nommé un gouverneur provisoire, suivant les rapports de voyageurs arrivant de l'Ouest. Ils ajoutent que les Indiens Yaquis de la Sonora se sont offerts pour aider les révolutionnaires.

La Sinaloa est le second état officiellement en révolte contre le triumvirat de Huerta-Diaz et Blanquet. La Sonora, l'état situé entre la Sinaloa et la frontière américaine, s'est déjà déclaré en république indépendante depuis plusieurs jours. La ville d'Hermosillo, capitale de la Sonora, a été fortifiée, et plus de 10,000 hommes de troupes sont réunis prêts à livrer bataille aux troupes fédérales.

Mexico, 12 mars. - La chambre des Députés a préparé un projet de loi fixant à un mois de juillet la date de l'élection présidentielle.

2,000 rebelles partisans de Venustiano Carranza, gouverneur rebelle de Coahuila, sont entourés par 4,000 hommes des troupes fédérales dans les environs de Lamezpos, Nuevo Leon. Tel est l'avis reçu par le ministère de la guerre; une rencontre décisive est attendue d'un moment à l'autre.

LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE.

Washington, 12 mars. - Les expériences officielles du vaccin de la tuberculose du Dr. F. F. Friedmann au laboratoire hygiénique du service de la santé continuent avec beaucoup de difficultés. Le médecin allemand n'a pas fait connaître comment il obtenait son vaccin ni la dose qu'il fallait administrer et cela malgré les nombreuses demandes qui lui ont été faites.

Le Dr. Blue, médecin en chef, a annoncé mercredi que sa correspondance avait quadruplé d'importance grâce aux lettres qu'il reçoit de tous les côtés du pays provenant de tuberculeux qui demandent d'être soignés. Il a déclaré que pour le moment sous aucun prétexte le service public de la santé administrative est renforcé.

10 ans de pénitencier pour avoir ruiné une banque.

Woodville, Miss., 12 mars. - C. C. McLeod, le caissier accusé d'avoir ruiné la Banque des Citoyens de Woodville, a été condamné à 10 ans de travaux forcés dans le pénitencier d'Etat. McLeod a détourné les fonds de la banque pour une somme s'élevant à \$10,000.

Liqueurs détruites à Gulfport

Gulfport, Miss., 12 mars. - Plus de \$2,000 de liqueurs saisies par la police ont été détruites aujourd'hui. Une descente a été faite dans un restaurant grec. On y a trouvé des liqueurs de toute qualité. Le surintendant de police J. C. Corbett a porté plainte contre le propriétaire, qu'il accuse d'avoir violé la loi de la prohibition.

AUSTRALIE

La nouvelle capitale.

Sydney, 12 mars. - Le baron Denman, gouverneur général du commonwealth australien, a posé la première pierre de la ville qui est destinée à devenir la capitale de l'Australie. Lady Denman a baptisé la nouvelle ville Canberra. Cette ville se trouvera à l'intérieur des terres sur l'emplacement actuel de quelques fermes.

En voulant se sauver la vie, Mme Kyle se casse les deux jambes

Winnfield, Lnc., 12 mars. - Chassés de leur chambre par un incendie qui éclata au deuxième étage d'une maison de pension, M. et Mme Kyle furent obligés de sauter 40 pieds de terre. En sautant la jupe de Mme Kyle s'accrocha à une fenêtre, ce qui lui fit perdre son équilibre; en tombant elle a eu les deux jambes cassées et a subi des blessures internes. M. Kyle eut plusieurs contusions de mal.

Les dommages à la bâtisse s'élevèrent à \$1,000.

40 violeurs des lois sanitaires sont trouvés coupables à Natchez

Natchez, Miss., 12 mars. - A la suite de son inspection des restaurants, cafés, boulangeries, boucheries, épiceries, etc., de Natchez, le Dr. Rowan, le président du Bureau de Santé d'Etat, a porté plainte contre 40 propriétaires de ces établissements. Ils ont été trouvés coupables et ont dû payer de fortes amendes.

Nouvelles de St-Bernard

Les résidents de l'avenue de Friscoville feront une demande au jury de police, qui doit se réunir prochainement, de leur accorder quelques lampes pour éclairer ce passage. M. Gaines Jordy est en tête de la pétition.

Les marchands, bouchers et autres intéressés dans le commerce de la viande alléguent que le marché local est vilipendé par les hôtels et les restaurants de la Nouvelle-Orléans, ainsi que par l'Hôpital de la Charité, qui cependant retire deux tiers des revenus de l'inspection. Un effort spécial va être tenté pour obtenir la clientèle de l'hôpital. Toutes les viandes sont débitées sous la surveillance du gouvernement et du Bureau de Santé de Ville.

William D. St. Alexander a remporté la victoire sur Louis Estopinal dans l'élection du Troisième District. Il a été élu membre du jury de police par 66 voix contre 16. L'élection a été très calme.

Le Juge Victor Cioutat est obligé de garder la chambre indisposé.

Le Sheriff Frank Meyers de Plaquemines est venu aux Abattoirs pour affaires.

Mme Edgar Martin d'Arabi, est en convalescence. Elle a été très malade dernièrement.

LA VIE SPORTIVE

Phil Cross et Young Denny se rencontreront au Orleans Athletic Club lundi prochain dans un combat de 10 reprises. Phil Cross est le frère de Leach Cross le vaigreur de Mandot.

Joe Thomas de la Nouvelle-Orléans a reçu la décision sur Tommy O'Keefe à la fin d'un combat qui eut lieu à Atlanta. Il a lancé d'avoir violé la loi de la prohibition.